

Maître de l'ouvrage

OFROU
Office fédéral des routes
Place de la Gare 7
1470 Estavayer-le-Lac

Direction des travaux

Schopfer & Niggli SA
1006 Lausanne
Perret-Gentil + Rey SA
1400 Yverdon-les-Bains

Entreprises

Consortium d'entreprises :

(Entreprise pilote)
GRISONI-ZAUGG SA
Ch. de la Veyre-d' En-Haut 10
1806 St-Légier

JPF CONSTRUCTION SA
Rue de Gruyères 106
1630 Bulle 1

IMPLENIA CONSTRUCTION SA
Route de la Vénoge 10
1026 Echandens

MARTI CONSTRUCTION SA
Ch. d'Entre-Bois 29
1000 Lausanne 8

WALO BERTSCHINGER AG
Route Cantonale 109
1025 St-Suplice

HANS WEIBEL AG
Herrenmattstrasse 40
3175 Flamatt

Dates de réalisation

Début Mars 2009

Fin Octobre 2010



Descriptif des travaux PMS

Travaux préparatoire réalisés en 2009. Le chantier a débuté en 2010 avec l'assainissement par étapes d'un tronçon d'autoroute de 10 km en un an, y compris deux jonctions (Cossonay et La Sarraz).

La réfection de la chaussée comprend les travaux suivants : fraissage du revêtement bitumineux existant, pose d'un caniveau fendu en berme centrale, mise en place d'une batterie de tubes pour les conduites EM, remise à neuf du revêtement bitumineux, dispositifs de retenue, passage à faune, construction d'une paroi antibruit et démolition puis reconstruction de séparateurs de récolte des eaux clair d'autoroute.



Fouille à la « fraise » (pour pose du caniveau centrale)

Contraintes du chantier

- Longueur du chantier
- Réalisation des travaux par phases avec la conservation du trafic à deux voies dans chaque sens.
- Gestion complète des changements de phases soit dispositif de sécurité et marquage provisoire.

Quantités principales PMS

Fraissage revêtement existant	300'000 m ²
Drainage	6'000 m
Pose de revêtement bitumineux	100'000 to
Dispositif de retenue bordure de chaussée	14'200 m
Dispositif de retenue berme centrale	10'000 m
Marquage ligne continue	50'000 m
Marquage ligne traitillée	10'000 m



Réfection d'ouvrage



Descriptif des travaux BMS

Assainissement de 25 ouvrages (6 passages inférieurs, 9 passages supérieurs, 10 ponts) situés sur la longueur du tronçon d'autoroute.

Les travaux de réfection des ouvrages se composent des phases de travaux suivantes : démolition des revêtements et étanchéités existants, démolition ou hydrodémolition des parties d'ouvrage à renforcer ou à élargir, ragréages localisés au mortier, mise en place de béton pour les nouvelles bordures, murs d'ailes, dalle de transition et dalles de pont, application du système d'étanchéité, remblayage et mise en place des dispositifs de retenue.



Quantités principales BMS

Démolition de béton existant	750 m ³
Hydrodémolition de béton existant	1'600 m ³
Ragréages localisés au mortier	900 m ²
Nouveau béton pour bordures, dalles, murs	300 m ³
Protection du béton type OS1	8'800 m ²
Etanchéité	3'300 m ²
Dispositif de retenue	3'850 m



Passage à faune (par-dessus autoroute)